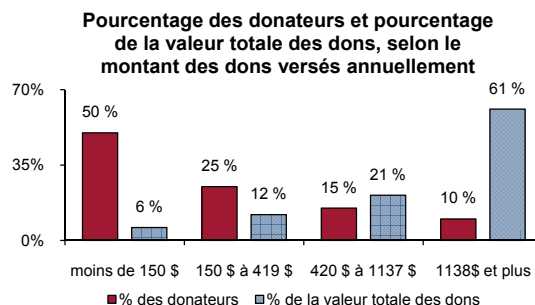


Dons de Bienfaisance en ALBERTA

D'après l'Enquête Canadienne sur le Don, le Bénévolat et la Participation (ECDBP), 79 % des résidents de l'Alberta âgés de 15 ans et plus (2 millions de personnes) ont consenti un don en 2004. Le montant moyen des dons a été de 500 dollars, soit 1 milliard de dollars au total.

La majorité des dons proviennent d'une minorité de donateurs

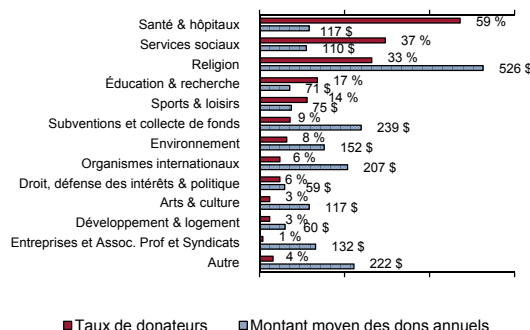
Bien que la majorité des Albertains consentent des dons, leur valeur provient majoritairement d'une petite minorité de donateurs. Un donateur sur dix a versé 61 % de la valeur totale de toutes les contributions financières. Ces donateurs ont versé au moins 1 138 dollars dans l'année. Environ un cinquième (21 %) du montant total des dons a été versé par 15 % des donateurs, dont la contribution a été comprise entre 420 et 1 137 dollars. À eux tous, ce quart supérieur des donateurs (soit 20 % de tous les résidents de l'Alberta) a représenté 82 % de la valeur totale des dons.



Types d'organismes soutenus par les donateurs

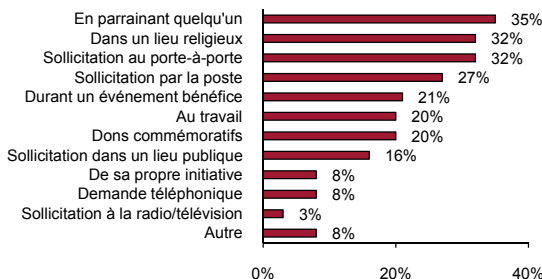
Les résidents de l'Alberta étaient plus susceptibles de soutenir les organismes du secteur de la santé et les hôpitaux (59 % des dons), puis ceux des services sociaux (37 %) et, enfin, les organismes religieux (33 %). Un nombre moins important d'Albertains a consenti des dons aux organismes d'éducation et de recherche, ainsi qu'à ceux des sports et loisirs (respectivement 17 % et 14 %).

Pourcentage de la population qui verse des dons et montant moyens des dons annuels, selon la catégorie d'organisme



Les donateurs de l'Alberta ont eu tendance à verser les montants les plus importants aux organismes religieux (526 dollars en moyenne), puis à ceux du secteur des subventions et des collectes de fonds (239 dollars) et, enfin, aux organismes internationaux (207 dollars)¹. Les dons aux organismes des sports et loisirs, d'éducation et de recherche, du développement et du logement, et du droit, de la défense des intérêts et de la politique ont eu tendance à être beaucoup moins importants.

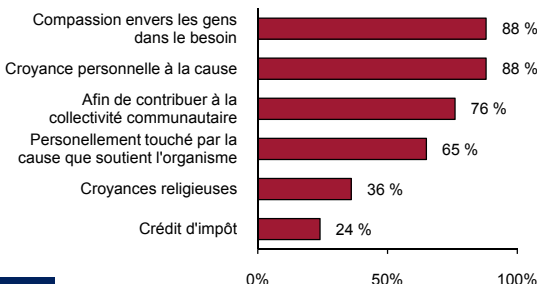
Pourcentage de la population qui donne en réponse aux méthodes de sollicitation



Les modalités des dons

Les résidents de l'Alberta étaient plus susceptibles de faire don d'argent en parrainant une personne lors d'un événement (ils ont été 35 % dans ce cas), dans le cadre de leur lieu de culte (32 %) ou en étant sollicités au porte-à-porte (32 %). Ils étaient moins susceptibles de consentir un don en prenant contact avec un organisme de leur propre initiative (8 %) ou à la suite d'une sollicitation téléphonique (8 %) ou télévisuelle ou radiophonique (3 %).

Pourcentage des donateurs invoquant des motivations précises à l'appui de leur dons



Les motivations des donateurs

Les donateurs de l'Alberta étaient plus susceptibles de déclarer avoir consenti un don par compassion envers les personnes dans le besoin (déclaré par 88 % des donateurs), pour contribuer à une cause en laquelle ils croyaient personnellement (88 %) ou pour contribuer à la collectivité (76 %). Ils étaient moins susceptibles de consentir un don pour satisfaire à des obligations religieuses ou par conviction

¹ Le montant moyen des dons est calculé en fonction du nombre de personnes ayant effectivement soutenu un type d'organisme, sans tenir compte de ceux qui n'ont pas versé de don (c.-à-d. 33 % des Albertains ayant donné au moins 1 dollar aux organismes religieux ont consenti chacun un don de 526 dollars de moyenne et ceux qui n'ont versé aucun don aux organismes religieux sont exclus du calcul de cette moyenne.

L'Enquête canadienne de 2004 sur le don, le bénévolat et la participation

religieuse (36 %) ou parce qu'ils souhaitaient recevoir un crédit d'impôt (24 %).

Les donateurs de l'Alberta étaient néanmoins plus susceptibles de déclarer avoir consenti des dons parce qu'ils recevaient un crédit d'impôt que les donateurs du reste du Canada (24 % contre 19 % dans le reste du Canada) ou pour satisfaire à leurs obligations religieuses ou à cause de leurs croyances religieuses (36 % contre 31 %).

Les obstacles pour donner plus

Les donateurs de l'Alberta étaient plus susceptibles de déclarer ne pas donner plus d'argent aux organismes de bienfaisance parce qu'ils n'en avaient pas les moyens financiers (70 %) ou parce que le montant de leur don semblait déjà satisfaisant (66 %). Peu de donateurs ont déclaré ne pas savoir où verser une contribution (12 %) ou éprouver de la difficulté à trouver une cause digne de leur soutien (8 %) pour décrire les obstacles rencontrés pour donner plus.

Caractéristiques personnelles et économiques des donateurs de l'Alberta : âge et état matrimonial²

Les résidents de l'Alberta âgés de 35 à 44 ans étaient plus susceptibles de consentir un don (89 %) que ceux de n'importe quel autre groupe d'âge. Les donateurs âgés de 45 à 54 ans avaient tendance à verser les montants les plus importants (727 dollars en moyenne), alors que les donateurs âgés de 15 à 24 ans avaient tendance à donner le moins (138 dollars). Les donateurs âgés de 45 à 54 ans représentaient un pourcentage de la valeur totale des dons excessivement important par rapport à leur nombre (ils représentaient 19 % de la population, mais ont versé 29 % de la valeur totale des dons), alors que les plus jeunes ont représenté un pourcentage de la valeur totale des dons excessivement petit (19 % de la population contre 4 % de la valeur totale des dons).

Les Albertains mariés ou en union de fait étaient les plus susceptibles de consentir des dons (86 %), alors que ceux qui étaient célibataires étaient les moins susceptibles de consentir des dons (68 %). Les veuves et les veufs avaient tendance à consentir des

Pourcentage de la population qui verse des dons et répartition des dons selon l'âge et l'état matrimonial

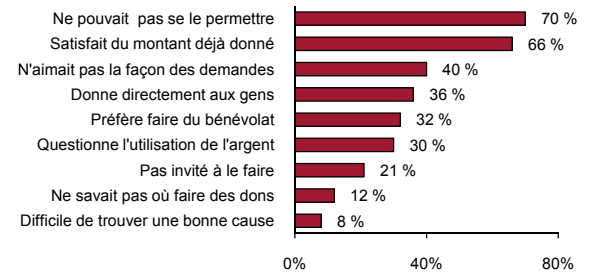
	Taux de donateurs	Montant moyen des dons annuels	% de la population	% de la valeur totale des dons
Âge				
15 à 24 ans	63%	138\$	19%	4%
25 à 34 ans	75%	382\$	19%	14%
35 à 44 ans	89%	498\$	20%	22%
45 à 54 ans	85%	727\$	19%	29%
55 à 64 ans	84%	685\$	11%	16%
65 ans et plus	83%	563\$ ^E	12%	14%
État matrimonial				
Marié(e)s ou conjoints de fait	86%	596\$	59%	76%
Célibataires, jamais marié(e)s	68%	198\$	29%	10%
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	79%	582\$ ^E	7%	8% ^E
Veufs, veuves	75%	728\$ ^E	5%	7% ^E

E À utiliser avec prudence

² Les dons ont tendance à varier en fonction des caractéristiques personnelles et économiques des personnes. Cette fiche d'information est axée sur l'âge et sur l'état matrimonial, mais de nombreuses autres caractéristiques sont également importantes. Les lecteurs devraient obtenir un complément d'information en consultant *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : points saillants de l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation*, à l'adresse <http://www.donetbenevolat.ca/pdf/ECDBP_Rapport_2004_fr.pdf>

Ce projet est financé par le gouvernement du Canada par l'entremise du Programme de partenariats pour le développement social. Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Pourcentage des obstacles à donner plus d'argent déclaré par les donateurs



dons plus importants (728 dollars en moyenne) que les personnes de n'importe quel autre état matrimonial.

Les donateurs mariés ou en union de fait ont représenté un pourcentage excessivement important du montant total des dons, étant donné leur nombre (69 % de la population contre 76 % du montant total des dons). À l'inverse, la contribution des célibataires a représenté un pourcentage excessivement faible du montant total des dons (29 % de la population contre 10 % du montant total des dons).